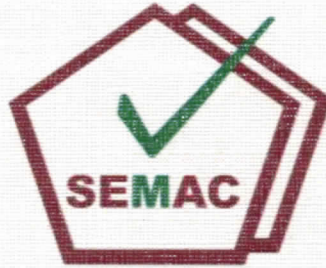




ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie, du Commerce, de l'Économie Verte et Numérique atteste que le :

**LABORATOIRE CHARLES NICOLLE
ENVIRONNEMENT- SECURITE ALIMENTAIRE**

Sis, 21, Résidence Pasteur, Place Pasteur, Quartier des Hôpitaux, Casablanca

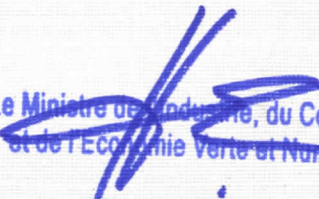
est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/CEI 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'essais définies dans sa portée d'accréditation AL 37/2009 annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au **07 mars 2024**.

Rabat, le 07 décembre 2020


Le Ministre de l'Industrie, du Commerce,
et de l'Économie Verte et Numérique
Signé : Moulay Hafid ELALAMY